



Ville de Lausanne



Service
Protection
Sauvetage
Lausanne

Rapport d'activité 2018



TABLE DES MATIERES



3

Avant-propos

Pierre-Antoine Hildbrand
Conseiller municipal



4-5

Direction

Sylvain Scherz
Commandant et chef de Service



6-11

Sapeurs-pompiers

Major Mehdi Jaccaud
Commandant



12-17

Ambulance

Philippe Robadey
Coordinateur



18-23

Protection civile

Lt col Marc-André Marchand
Commandant



24-29

DPMA

Cap Jean-Gabriel Clouet
Chef DPMA



30-31

Police du feu

Plt Alain Brasey
Chef de la police du feu



32-33

Centre de formation

Gérard Clerc
Remplaçant du cdt et du chef de Service



34-35

Pompes funèbres officielles



AVANT-PROPOS



L'année 2018 a été soutenue pour le Service de protection et sauvetage de la Ville de Lausanne (SPSL), notamment les 11 et 12 juin, suite aux violents orages qui se sont abattus sur notre ville. Fort heureusement, ces intempéries n'ont fait aucune victime. En revanche, ces dernières ont causé bon nombre de dégâts et d'innombrables inondations. Sous la direction de l'Etat-major DIAM (directives d'intervention en cas d'accident majeur), les sapeurs-pompiers et la protection civile du SPSL, en collaboration avec la police municipale, les services techniques de la ville, les services feux bleus et feux oranges du canton et l'armée, ont travaillé d'arrache pieds pour remettre en état l'ensemble des endroits touchés par ces orages. Dans un laps de temps très court, ils ont permis aux Lausannoises et Lausannois de reprendre une vie normale, avec un minimum de désagréments.

Au travers de l'expérience de ces intempéries, je constate l'importance d'avoir sous la même direction, les différents services de secours et de sécurité que sont le SPSL et le Corps de police. En effet, les synergies établies tout au long de l'année, tant au niveau opérationnel que de la formation et leur complémentarité sont autant de forces pour la sécurité de nos citoyennes et citoyens.

Plusieurs projets d'envergure sont en cours de réalisation au sein du SPSL, je pense notamment à Vidis 20-25, à la construction du

bâtiment multi-usage de La Rama, à la nouvelle organisation des ambulances et à la mise en pratique du nouveau corpus réglementaire de la protection civile pour ne citer qu'eux. Je me réjouis d'ores et déjà de la poursuite de ces travaux élaborés en collaboration avec nos partenaires.

Pour terminer, j'adresse mes plus sincères remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du SPSL, à ses cadres et au chef de service, pour les excellentes prestations fournies à la population lausannoise, lesquelles sont détaillées dans ce rapport d'activité 2018, que vous tenez entre vos mains. Je vous souhaite une bonne lecture.

Pierre-Antoine Hildbrand
Conseiller municipal, directeur de la sécurité et de l'économie



DIRECTION



Le Service de protection et sauvetage a rempli, en 2018, ses missions prioritaires de secours, de sauvetage et de prévention au profit de la population. Ces missions ont représenté plus de 12'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités et collaborateurs du service. Le SPSL intervient en outre régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales. Toutefois, ces interventions et opérations ne se font jamais au détriment de la sécurité des citoyens lausannois.

Les collaborateurs professionnels et miliciens du SPSL ont été sollicités, tant pour des engagements en situation d'urgence que pour les dispositifs de secours des manifestations à caractère sportif.

Durant l'année sous revue, le SPSL a été impacté par l'activation du Plan Grand Froid (du 25 février au 3 mars), par les intempéries de la nuit du 11 au 12 juin, ainsi que par le déclenchement du Plan Canicule.

Il est à relever que les intempéries du 11 au 12 juin ont engendré 461 interventions, nécessitant l'engagement de 480 intervenants. Il s'agit d'un record national historique, avec 41 millimètres d'eau tombés en 10 minutes. L'ensemble des interventions a été coordonné par l'Etat-major DIAM, en interaction avec l'Autorité politique et les instances cantonales. Le SPSL a pu compter sur l'appui du Corps de police, de nom-

breux services spécialisés de la Ville, ainsi que d'autres services venus du canton (huit services de défense incendie et secours (SDIS) et deux organisations régionales de protection civile (ORPC). L'ensemble des intervenants civils a été épaulé par cinquante militaires, l'armée étant précisément en exercice d'appui aux autorités civiles lausannoises à ce moment-là.

Ces intempéries auront causé près de 3'000 sinistres annoncés auprès de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA), pour un montant de plus de 24 millions de francs.



Le 1er janvier, le Détachement Poste Médical Avancé (DPMA), jusqu'alors rattaché à l'entité Ambulance, est devenu une entité à part entière. Cette création vise à concentrer les compétences dédiées aux événements sanitaires particuliers et au soutien sanitaire opérationnel

au sein d'un seul et même détachement, en adéquation avec l'organisation au niveau cantonal.

Le 26 juin, le centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA a mis en service un nouveau système de mobilisation de l'ensemble des sapeurs-pompiers vaudois, appelé ProSDIS. Le SPSL a de ce fait abandonné l'exploitation de sa propre centrale d'aide à l'engagement. La fonction de régulateur de caserne a été créée afin d'assurer l'interface avec le CTA.

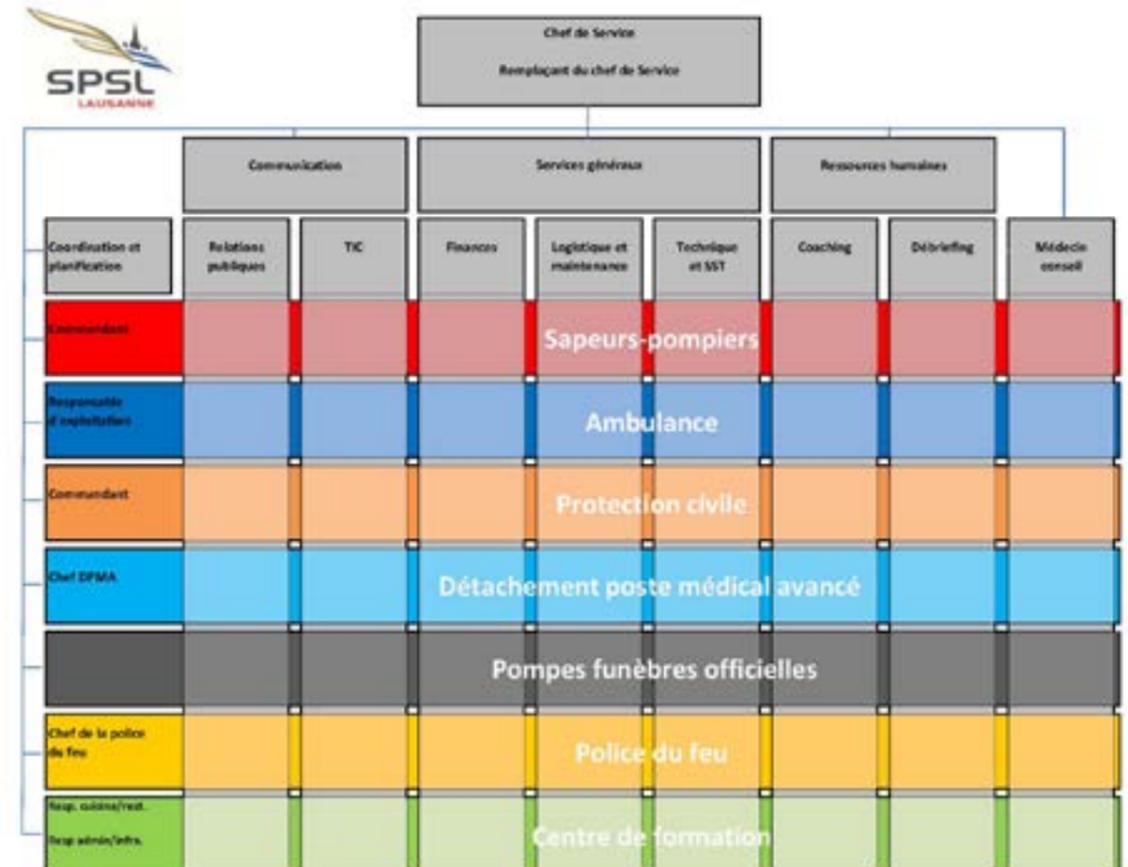
Durant l'année sous revue, la décision de cesser les activités commerciales des Pompes Funèbres Officielles (PFO) a été prise par la Municipalité. Cette mesure a été prise dans l'objectif de renforcer les synergies dans le domaine des prestations funéraires assurées par la Ville au sein d'un service unique, soit celui de l'économie.

Par ailleurs, le SPSL a poursuivi les échanges avec la Direction générale de la santé (DGS) dans le but de renforcer la capacité de réponse pré hospitalière d'urgence.

Finalement, le projet Rama 2, du nom du nouveau bâtiment multi-usage projeté sur le plateau technique du centre de formation de La Rama (CFR) a été mis en œuvre afin de permettre un lancement des travaux en 2019. Ce bâtiment sera équipé d'un garage pouvant accueillir deux véhicules lourds, d'une piste d'entraînement pour les sapeurs-pompiers porteurs d'appareil de protection respiratoire, de vestiaires et de sanitaires, ainsi que de salles de théorie. La Ville de Lausanne, au travers du SPSL et l'ECA en seront copropriétaires et exploitants.

Au travers de ces quelques lignes, je tenais à partager avec vous les faits marquants de l'année 2018 et vous souhaite une excellente lecture.

Sylvain Scherz
Commandant et chef de Service





SAPEURS-POMPIERS

SAPEURS-POMPIERS PRINCIPALES TÂCHES (SUR LES PLANS LAUSANNOIS ET CANTONAL)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité incendie lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans les aspirants sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers professionnels en formation)

2014	2015	2016	2017	2018
124	123	121	118	118

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeurs-pompiers)

2014	2015	2016	2017	2018
125	141	136	116	120

Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site d'Epalinges

2014	2015	2016	2017	2018
-	46	51	54	52

A la suite de la signature d'un contrat de partenariat entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges en 2015, l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires du site d'Epalinges apparaît dans ce rapport.

Interventions

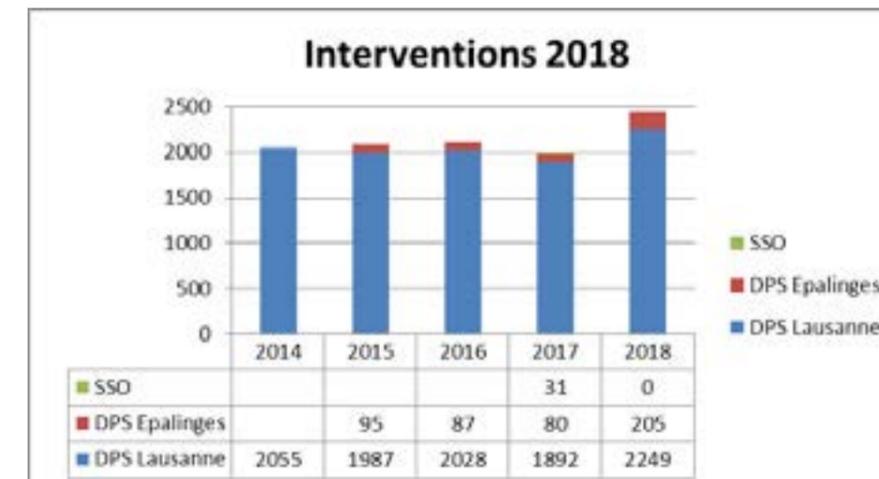
Au nombre de 2'454, les interventions sont en augmentation de 451 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 80% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit:

Répartition géographique des interventions

	2017	2018
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'524	1'960
Sur le territoire d'autres communes	475	494
Hors canton de Vaud	4	0

	2017	2018
Interventions pour le SDIS	995	1'484
Autres	1'008	970
Total des interventions	2'003	2'454

Le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé des sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à raison de 2'249 interventions (+357) et le DPS, site d'Epalinges, à raison de 205 interventions (+ 125).



Dès le 1er janvier 2017 et selon la nouvelle convention liant la Ville de Lausanne et l'ECA, le soutien sanitaire opérationnel (SSO) est rattaché administrativement au SDIS Lausanne-Epalinges. Ce détachement étant devenu une nouvelle entité du SPSL au 1er janvier 2018, elle ne figure plus dans le tableau ci-dessous.



La mobilisation des sapeurs-pompiers de l'entier du SDIS Lausanne-Epalinges durant trois jours a été nécessaire afin de répondre aux 461 demandes de secours (355 à Lausanne et 106 à Epalinges). Nos effectifs ont été également renforcés par huit autres SDIS du canton de Vaud.

Il est à noter qu'à la suite de la mise en place en juin 2017 par l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) d'une procédure permettant de lever le doute sur la nécessité de mobiliser les sapeurs-pompiers, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est en légère diminution (-47).

Types d'interventions

	2017	2018
Déclenchements d'alarmes automatiques	345	298
Incendies	558	501
Sauvetage de personnes et d'animaux	241	299
Désincarcérations	26	33
Groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux	20	20
Protection de l'environnement	340	324
Interventions techniques	380	308
Eléments naturels	62	671
Total	2'003	2'454



Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements de sapeurs-pompiers volontaires lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été nécessaire à cinq reprises (-6). Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à 22 reprises (-5).



Territoires forains

La défense incendie et secours des territoires forains est assurée par les DPS régionaux, à savoir:

- territoire forain de Vernand par le DPS de la Mèbre
- territoire forain de Montheron par le DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par l'entité sapeurs-pompiers SPSL.

Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25)

En 2017, la Municipalité de Lausanne a donné son accord pour mandater l'entreprise Team Consult d'étudier une nouvelle organisation pour le SDIS Lausanne-Epalinges et ses impacts.



Depuis, cette entreprise a rendu son rapport et les travaux sont en cours à l'interne, en collaboration avec l'association du personnel du poste permanent (A3P). Deux variantes horaires sont en cours d'étude afin de répondre aux exigences du projet, mais également aux attentes de la Direction du SPSL et de l'A3P. Des démarches sont déjà en cours avec deux SDIS de l'agglomération lausannoise avec la mise en place de standards opérationnels permettant d'appliquer la variante retenue par les autorités politiques de la complémentarité SPP/SPV en intervention ainsi que dans le domaine de la formation.

Développement du centre de formation de La Rama

Forte de l'excellente collaboration constatée et reconnue avec l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) lors de la construction du simulateur incendie, la Municipalité a adopté le 6 juillet 2017 la note municipale visant à la signature d'une convention entre les deux parties permettant la construction d'un nouveau bâtiment multi usage sur le site de La Rama. Ce bâtiment, nommé Rama 2, vise à compléter et à étendre l'instruction de la protection respiratoire au profit des

sapeurs-pompiers lausannois et vaudois, tout en prenant en compte la problématique de la contamination par les suies.

En parallèle du projet Rama 2 et en tenant compte des expériences vécues depuis la mise en service du simulateur, le projet Rama 1.5 a vu le jour. Il concerne, d'une part, la fermeture du pavillon existant par des portes coulissantes permettant de mettre la partie centrale de l'édifice à l'abri des intempéries, mais aussi l'agrandissement du bûcher qui permettra d'augmenter la capacité de stockage du combustible dédié aux caissons.

Développement d'un pool de formation en partenariat avec l'ECA

Afin de développer les synergies existantes dans le domaine de la formation, tout en prenant en compte le développement du centre de formation de la Rama et le départ à la retraite du responsable méthodologique du simulateur incendie, des travaux sont toujours en cours à l'interne. Ces derniers ont pour objectif de réévaluer la structure en place pour répondre aux besoins futurs en optimisant les ressources en place des deux parties, tout en y intégrant un standard pédagogique et méthodologique.

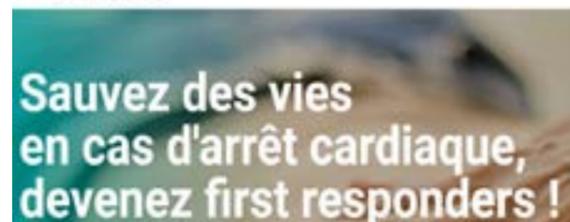
Mise en service du nouveau système de mobilisation des sapeurs-pompiers vaudois (ProSDIS) par l'ECA et automatisation de la caserne

Le 26 juin 2018, l'ECA a mis en service un nouveau système de mobilisation des sapeurs-pompiers vaudois baptisé ProSDIS. C'est à cette même date que la centrale d'aide à l'engagement (CAE) de Lausanne a cessé son activité et que le centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA à Pully assure cette prestation pour tous les sapeurs-pompiers vaudois. En parallèle du projet ProSDIS, il a été mis en place la domotique permettant l'automatisation de la caserne afin de pouvoir alarmer les intervenants sur plusieurs vecteurs, s'assurer que l'alarme soit bien réceptionnée sur le site de la Vigie et de desservir à distance les portes de la caserne, tout en respectant les lois en vigueur. Un changement important pour les collaborateurs qui vise à lisser la pénibilité du travail sur l'entier du personnel, mais qui aujourd'hui ne répond pas

encore pleinement aux attentes et qui demande un accompagnement particulier en termes de compréhension du système et de formation des intervenants.

Projet pilote avec la fondation First Responders

Depuis le 1er novembre, les sapeurs-pompiers du SPSL collaborent avec la fondation First Responders au projet pilote de pouvoir répondre, dans les plus brefs délais, à une mobilisation de la fondation dans un secteur proche de la caserne. Il s'agit de mettre à disposition d'une personne victime d'un malaise cardiaque, les compétences des collaborateurs qui sont formés au BLS/AED, en attendant de pouvoir bénéficier des compétences des ambulanciers.



Prestations pour le Tribunal des mineurs des cantons de Vaud et du Valais

Durant l'année, les sapeurs-pompiers ont reçu dans leurs murs huit jeunes, coupables de départs d'incendies, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

Collaboration des sapeurs-pompiers avec d'autres services communaux et divers partenaires

Tout au long de l'année, les sapeurs-pompiers ont mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- participer à l'exercice d'engagement à la gare de triage de Denges sur le thème du transport des matières dangereuses (TMD 2018) organisé par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) le 2 juin



- participer à l'exercice d'urgence ContraRun permettant à l'OFAC de contrôler le dispositif sécuritaire de l'aéroport de la Blécherette
- participer à deux exercices avec l'école d'officiers des médecins de l'armée Suisse à Moudon ainsi qu'à l'exercice CIMI à la Rama avec différents partenaires
- décentraliser des moyens de lutte contre le feu sur le secteur du Beau-Rivage Palace, lors de la conférence du 19 mars accueillant les représentants mondiaux de la finance et du commerce
- effectuer des services de prévention dans le cadre de Swiss Expo et de l'assemblée générale de la société Nestlé à MCH Beaulieu, des 20 km de Lausanne et des Fêtes du Bois
- former les chefs de groupe de la police lausannoise sur l'organisation et les moyens des sapeurs-pompiers lausannois ainsi que les risques liés à leurs engagements et aux dangers d'interventions spécifiques
- organiser un exercice sur les techniques de sauvetage de personnes Grimp sur la Grande roue du Marché de Noël de Montreux



- dispenser les cours de mesures d'urgence dans le domaine de la lutte contre le feu, au Centre de formation de La Rama, pour les employés de la Ville de Lausanne
- organiser un cours avec la fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP) et Renault-France à la Rama sur les véhicules à courants alternatifs et les dangers liés à ceux-ci lors d'intervention
- dispenser à l'entreprise ES-ASUR des formations aux élèves ambulanciers romands dans les domaines du secours-routier et du chimique ainsi qu'aux médecins urgentistes sur la thématique de la désincarcération
- collaborer et échanger avec le service de l'eau sur la connaissance des réseaux d'eau potables et usées ainsi que sur les moyens des sapeurs-pompiers pour la défense contre les hydrocarbures
- former les sapeurs-pompiers valaisans sur les nouvelles techniques de désincarcération et les dangers liés aux véhicules à carburants alternatifs



- effectuer des démonstrations des moyens de lutte contre les hydrocarbures lors de la manifestation Ouchy fête son Lac les 25 et 26 août
- accompagner les partenaires à la mise en place et pour enlever les pontons, service de prévention circulation et engagement du bateau de sauvetage en faveur du Triathlon de Lausanne
- procéder aux essais des colonnes sèches dans les tunnels du métro m2

- effectuer divers exercices et présentations aux SDIS du canton, des engins spécifiques mis à disposition par l'ECA et la DGE sur la thématique atomique, bactériologique et chimique (ABC).

Matériel et équipement

L'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) ont mis à disposition des sapeurs-pompiers le matériel suivant :

- le remplacement complet du parc des appareils respiratoires (APR) du SDIS soit :
 - 135 APR pour Lausanne
 - 26 APR pour Epalinges
 - 30 APR pour le site de la Rama
- le remplacement d'un véhicule lausannois par un véhicule propriété de l'ECA ainsi que le matériel permettant d'intervenir pour les préventions suicide
- de kits de décontamination personnels pour les intervenants, de couvertures d'extinction et d'ouvre-porte hydraulique dans les tonneaux



AMBULANCE

PRINCIPALES TÂCHES

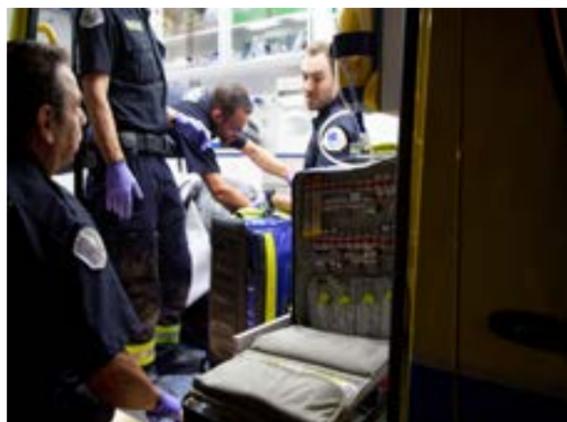
- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle de tous les patients en situation de détresse pré hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport
- répondre 24h sur 24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR)
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ou le binôme de conduite Ambulancier chef des secours/ Médecin chef des secours (ACS/MCS)

Evolution de l'effectif des ambulanciers

2013	2014	2015	2016	2017	2018
*40.8	*40.8	*40.8	*41.75	*41.75	41.7

*(sans le personnel du secrétariat et les auxiliaires)

L'effectif de l'entité Ambulance est composé de 46 professionnels, à temps partiel et à temps plein. Actuellement, deux postes de cadres ne sont pas affectés, du fait qu'une réorganisation interne, effectuée en étroite collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS) de l'Etat de Vaud est en cours d'étude. Ces postes seront repourvus prochainement.



Il faut également relever que le Détachement Poste Médical Avancé (DPMA) a quitté l'entité Ambulance au 31 décembre 2017, afin de devenir, au 1er janvier 2018, une entité à part entière. Cela a eu pour conséquence directe, le transfert, aux mêmes dates, de l'ambulancier cadre et du chef du DPMA, au sein de cette nouvelle structure.

Au niveau des unités d'intervention, plusieurs absences pour raison de santé ou maladie sont à déplorer. Notre pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité afin de pallier ces absences, qui pour certaines, sont de longue durée. Au 31 décembre, ce pool était composé de 16 ambulanciers/ères diplômé-e-s ES et technicien-ne-s ambulanciers/ères.

Outre les interventions en ambulances, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- desserte du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR - conduite du véhicule et assistance du médecin)
- Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP)
- Ambulancier chef des secours (ACS)
- débriefing psychologique (GD SPSL)
- encadrement pour les étudiants ambulanciers en stage de formation professionnelle
- représentation vaudoise à l'Organe sanitaire de coordination (OSANC) du Service sanitaire coordonné (SSC) de la Confédération suisse.



Interventions

Le nombre de missions accuse un très léger repli pour l'année sous revue et affiche 7'119 courses (-1% par rapport à 2017), générant un montant facturé de près de CHF 4'520'707.40. Les cas de patients malades représentent

75.55% (stable). Les ambulanciers du SPSL ont effectué 35% de P1 (engagement immédiat du moyen de secours pour les cas d'urgence,



avec une atteinte probable des fonctions vitales), 60% de P2 (engagement immédiat du moyen de secours pour les cas d'urgence, sans atteinte probable des fonctions vitales) et 2% de P3 (engagement programmé). Le solde se dilue dans les interventions secondaires.



Le plus grand nombre d'interventions se concentre au mois de janvier et au mois de mai, avec respectivement 634 et 635 missions, soit une moyenne de 21 courses par jour.

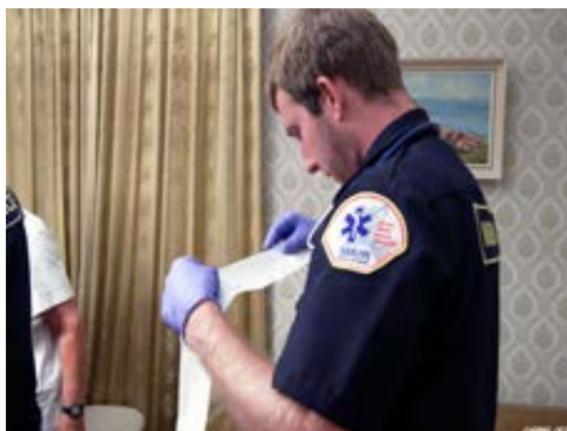
Le principe de la proximité est appliqué par la centrale 144 pour engager les ambulances sur le territoire vaudois. Cette méthode est réalisée grâce à l'informatique embarquée et contribue à réduire les délais de réponse.



Chaque mission fait l'objet d'un rapport rédigé par les ambulanciers sur une tablette informatique. La patientèle est composée en majorité de personnes âgées de plus de 60 ans (52.46%). La tranche la plus représentée est celle des 81-90 ans, avec 19.7% du total.

Au volume des interventions d'ambulance, il convient d'ajouter:

- 1'924 missions SMUR



- 25 engagements GRIMP



- 5 engagements du binôme ACS/MCS.

Dès lors, ce ne sont pas moins de 9'073 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel ambulancier. L'entité Ambulance (A SPSL) demeure un acteur majeur sur la scène du dispositif cantonal de prise en charge des urgences pré hospitalières (DisCUP), non seulement par le nombre d'interventions, mais également par ses différentes spécialisations et sa capacité à renforcer le DisCUP en cas d'événement particulier.

Le nombre d'interventions de l'antenne de Villars-Sainte-Croix (desservie par l'entreprise privée USR) a augmenté de 0.8% et celui de l'antenne de Mézières (desservie par l'entreprise privée STAR) de 5.34% pour atteindre respectivement 1'997 et 1'618 missions.

Les A SPSL sont en charge de la gestion de la facturation des antennes de STAR et USR. En

tout, ce sont 10'733 rapports de missions qui ont été traités pour la facturation, générant des recettes de l'ordre de CHF 6'921'205.80.

Il est encore à signaler que sur les 22 actes d'incivilité déclarés, aucune plainte pénale n'a été déposée, mais un courrier a été établi à l'attention du Médecin cantonal à l'encontre d'un médecin généraliste installé. Ce nombre n'est que partiellement représentatif de la réalité, car les déclarations se font sur base volontaire et chaque intervenant développe une tolérance et un ressenti différents face aux incivilités.



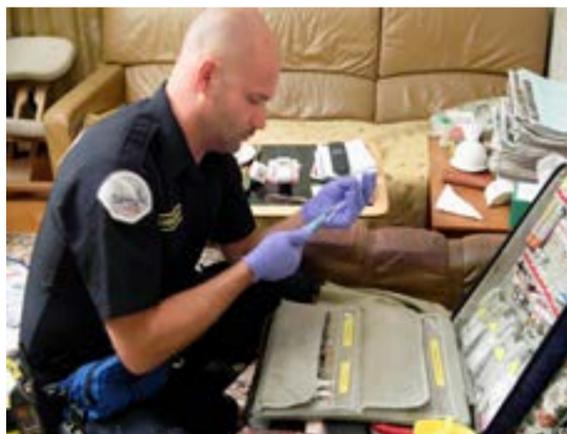
Statistiques

	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre d'interventions	6'835	7'610	7'337	7'194	7119
Nombre de personnes transportées	5'643	6'393	6'237	6'064	5816
Nombre d'interventions sans transport	1'192	1'217	1'100	1'130	1303
Nombre de missions SMUR	2'086	2'002	2'045	1'987	1924
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	2'248	2'262	2'156	1'981	1997
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'538	1'651	1'636	1'536	1618



La moyenne journalière a atteint 19.5 interventions, avec des pics aux alentours de 11h00 et 19h00. Les indices de gravité (naca) varient entre 0 (indemne) et 7 (décès), avec une prédominance de naca 3 (gravité moyenne). La grande majorité des patients est acheminée au CHUV ou dans une de ses dépendances (maternité, hôpital de l'Enfance, Cery, etc.).

Dans le cadre de leur activité opérationnelle, les ambulanciers sont autorisés, par délégation ad personam du médecin-conseil, à appliquer des algorithmes de soins pré hospitaliers. Tout comme en 2017, ce sont 748 actes médicaux délégués qui ont été réalisés, dont 528 pour l'antalgie.



Parallèlement, les A SPSL accueillent de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2018, ils ont été 147 à profiter de cette opportunité (contre 172 en 2017). La priorité est donnée aux stagiaires qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence (stage professionnel) ainsi qu'aux partenaires sapeurs-pompiers et policiers municipaux de Lausanne. Le total cumulé des stages équivaut à 317 jours (601 en 2017).

Collaborations (internes et externes)

Les principaux partenaires externes des A SPSL sont la Direction générale de la santé (DGS – ex Service de la santé publique de l'Etat de Vaud), le CHUV et la Fondation urgences santé (FUS). La DGS est l'interlocuteur incontournable des A SPSL, non seulement au travers du subventionnement institutionnel, mais également en termes de politique sanitaire et de demandes de prestations particulières (Bureau ORCA sanitaire, représentation OSANC, engagements opérationnels spécifiques, etc.). Les relations avec le CHUV reposent sur l'exploitation commune du SMUR. Grâce à cette proximité, des places de stage sont accessibles aux ambulanciers dans différents départements du CHUV (neurologie, cardiologie, maternité et salle d'accouchement, hôpital de l'Enfance, etc.). Il faut encore relever que la centrale d'appels sanitaires urgents (CASU) 144, qui dépend de la FUS, située dans le même bâtiment que les A SPSL, constitue le maillon essentiel de la gestion de la prise en charge des urgences pré hospitalières. Des réflexions organisationnelles sont en cours en interne, au niveau de la DGS, ainsi qu'avec d'autres partenaires des urgences pré hospitalières, afin de répondre au mieux aux besoins et à l'évolution du DisCUP.

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec divers services de la Ville ou institutions partenaires, tels que:

- Police municipale de Lausanne
- Gardes-bain des piscines
- Etat-major DIAM
- Equipe Mobile d'Urgence Sociale (EMUS)
- Service des automobiles et de la navigation (SAN)
- Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne
- ES Amb à Genève
- MEDI à Berne
- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances (ARESA)
- Ambulances de l'Hôpital du Pays-d'Enhaut

- Institut universitaire romand de santé au travail (IST)
- Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP)
- Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP).

Véhicules

Une nouvelle ambulance, entièrement subventionnée par la DGS, par amortissement sur sept ans, a été livrée en décembre (autorisations d'achat 2018) et mise immédiatement en service, venant ainsi remplacer un ancien véhicule, repris également par la DGS.



Formation

Près de 2'700 heures de formation continue ont eu lieu, sous forme de stages, exercices pratiques, cours théoriques, séminaires, e-learning, et autres. La journée A SPSL s'articulait autour du thème de la pédiatrie. Comme chaque année, quelques collaborateurs ont pu participer au cours de conduite de véhicules d'urgence, organisé par la Gendarmerie vaudoise à Tourtemagne/VS.

Compte tenu de la charge opérationnelle, la grande majorité de la formation continue ne peut se faire que sur le temps de congé. Selon les directives nationales de l'Interassociation de Sauvetage (IAS), chaque collaborateur doit justifier de 40 heures de formation continue par année. A cela s'ajoutent les formations liées aux spécialisations, telles que le GRIMP, l'ACS et le débriefing.



Spécificités

Depuis plusieurs années, les A SPSL ont mis en place un programme de gestion de la qualité, répondant aux directives de reconnaissance des services de sauvetage édictées par l'IAS. Cette année, les efforts se sont concentrés sur le renouvellement de la certification. Cette dernière est programmée pour juin 2019.

Du côté des activités particulières, il convient de relever les thématiques suivantes :

- les dispositifs sanitaires pour les manifestations suivantes : Assemblée générale Nestlé, 20 km de Lausanne, Triathlon de Lausanne et Lausanne Marathon



- la participation de 5 ambulanciers à «L'hôpital des nounours»
- la journée «Osez tous les métiers»
- la visite du nouveau directeur de l'IAS.

PRINCIPALES TÂCHES

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC)
- organiser et diriger les cours de compétence communale
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

Evolution de l'effectif des professionnels

2014	2015	2016	2017	2018
18	17	18	19	18

Il faut relever 2 départs à la retraite au 31 mars 2018. Il s'agit d'un instructeur et du chef logistique. Si le poste d'instructeur a été repourvu, celui du chef logistique reste en attente d'une analyse plus approfondie quant à la vision logistique de l'entier du SPSL.

Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2014	2015	2016	2017	2018
1'188	1'270	1'250	1'393	1'254

Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi). Sept services ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives totalisant 988 jours de service. A noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 236 jours de service pour les 20 km de Lausanne et 488 jours pour la manche de coupe du monde du Triathlon.



Fin mai, nous avons également été mis à contribution dans le cadre d'une demande cantonale afin d'apporter notre soutien à l'organisation et au déroulement de la Journée Suisse de sport scolaire (JSSS) à Lausanne. Cet engagement a généré 56 jours de service.

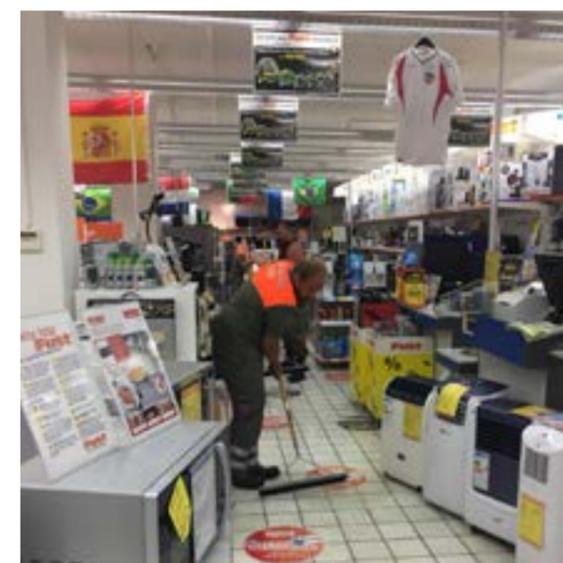
Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 19 reprises soit pour régler des problèmes techniques, soit pour conduire tout ou partie d'opérations importantes, dont:

- la mise sur pied du Plan «Grand Froid»
- les intempéries des 11-12 juin
- la remise en état (conséquences des intempéries)
- la mise sur pied du Plan «Canicule».



Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 165 personnes, se traduisant par 292 jours de service.

Il faut ici relever que l'intervention la plus volumineuse a été réalisée au mois de juin suite aux intempéries.



Heures réalisées par les professionnels

	2017	2018
Engagements au profit des collectivités	918	723
Engagements en situation d'urgence	333	882
Total	1'251	1'605

A noter que quelque 900 heures ont été consacrées aux planifications et aux préparatifs des manifestations, représentant 1 EPT sur 6 mois.

Collaborations (internes et externes)

Afin de conserver le niveau de formation touchant le domaine atomique, biologique et chimique (ABC), l'instruction s'est poursuivie en 2018 avec la participation d'un détachement de l'ORPC Ouest-Lausannois.

La collaboration avec cette entité est nécessaire afin de garantir un effectif de spécialistes formés pour ce genre de mission. D'autre part, un exercice d'état-major de deux jours a été organisé en intégrant la participation de deux officiers sapeurs-pompiers professionnels.

Matériel, équipement et infrastructures

Le SSCM distribue l'équipement de la tenue PCi VD 15 pour les astreints arrivant au terme de leur formation de base au centre de formation cantonal de Gollion. Afin de poursuivre dans l'amélioration des tenues et du matériel d'intervention, le SSCM nous a livré fin 2018 une nouvelle dotation concernant la régulation du trafic routier, l'équipement antichute ainsi que du matériel complémentaire dont des casques de nouvelle génération.

L'introduction du logiciel PISA se révèle encore et toujours peu adapté pour la gestion du matériel personnel et demande de ce fait une attention accrue. Il est à relever que la Confédération reconnaît cette lacune, mais n'envisage pas pour l'instant un développement permettant une gestion plus aisée.

Les constructions de protection civile n'étant pas conformes pour des locations auprès de tiers (normes AEAI), celles-ci n'ont plus été louées et ne le seront plus durant les années à venir. L'exception réside auprès de l'infrastructure de la Vallée-de-la-Jeunesse, mise aux normes et dédiée à l'accueil des sans abris durant la période hivernale 2017-2018, ainsi que pour l'hébergement des écoliers et de leurs accompagnants, lors de la Journée Suisse de sport scolaire 2018 (JSSS).

La rénovation des constructions de protection civile s'est poursuivie avec les travaux de peinture dans la construction de la Rouvraie, laquelle avec plus de 40 ans d'âge devenait obsolète.

Au vu de la diminution d'arrivée de migrants sur sol vaudois, l'EVAM a renoncé à l'utilisation des constructions de protection civile de Coateau-Fleuri et de l'Ofréquaz (Epalinges). Celles-ci sont donc libérées depuis décembre 2018, en précisant toutefois que d'importants travaux de remise en état seront nécessaires.

Contrôle périodique des abris

Cette année, seuls 10 abris ont été contrôlés. L'effort principal a été mis sur la saisie des contrôles effectués à partir de 2010, jusqu'à 2017. Cette activité a généré un travail volumineux, 2850 dossiers ayant dû être repris dans un nouveau logiciel.

Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 7 février à 13h30 par la Centrale d'engagements et de transmissions (CET) de la Police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45, par l'ORPC. Une sirène n'a pas fonctionné lors du premier cycle et six lors du déclenchement manuel. Actuellement, 11 véhicules sont équipés d'un dispositif de transmission d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés sur les 7 parcours prédéfinis.

Véhicules

Fin 2018, la protection civile/ORPC Lausanne-District était dotée de 16 véhicules.

Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur:

- la conduite au niveau de l'état-major par le biais d'un exercice avec l'intégration d'officiers sapeurs-pompiers professionnels



- l'instruction dans le domaine sanitaire concernant l'approche du patient, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur (BLS-AED)
- la formation par les cadres sanitaires auprès des compagnies d'appui concernant l'application BLS-AED



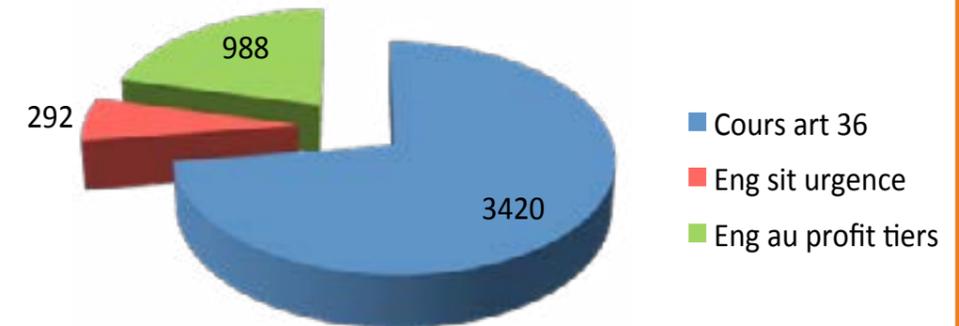
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier «DELESTA»
- l'intégration de la section «aide à la conduite» dans les compagnies
- la recherche et le sauvetage dans les décombres pour le domaine de l'appui
- la présentation aux musées lausannois du concept de plan de sauvetage dans le domaine de la protection des biens culturels
- la maîtrise de l'utilisation des appareils de mesure de radioactivité pour le domaine atomique, biologique et chimique (ABC)
- la mise en application de la prise en charge de personnes dans le cadre d'exercices touchant le domaine de l'assistance.



Jours de service

Désignation	2017	2018
Cours effectués dans le cadre communal	5'953	4'700

Jours de service



Engagement des volontaires et miliciens

4700 jours de service ont été accomplis en 2018. Ce nombre est plus faible que lors des années précédentes en raison du fait que le personnel professionnel n'est plus inclus dans la comptabilité, seules figurant les personnes incorporées comme miliciens. Les manifestations sportives ont généré 988 jours de service alors que 292 l'ont été pour les engagements en situation d'urgence. Le bataillon de l'ORPC Lausanne-District compte 1254 incorporés pour 18 professionnels.

Cela signifie que l'encadrement des cours de répétition ainsi que des engagements est majoritairement réalisé par des cadres de milice, du commandant de compagnie au chef de groupe.





DETACHEMENT POSTE MEDICAL AVANCE

PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge sanitaire des patients en situation de détresse pré hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport, dans le cadre des manifestations (événements planifiés) et lors d'interventions sortant de l'ordinaire
- mettre sur pied, en cas d'événement particulier, les ressources spécifiques telles que le soutien sanitaire opérationnel (SSO) ou le groupe spécialisé dans la décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (ABC)
- assurer la conduite du dispositif par le chef d'engagement du DPMA

Effectif professionnel

2018 représente pour le DPMA et le secteur «Événement sanitaire particulier», sa première année de fonctionnement en tant qu'entité à part entière du SPSL (il était jusque-là rattaché à l'entité Ambulance)

Afin de mener à bien les diverses missions confiées, l'effectif professionnel se compose de la façon suivante:

- un chef DPMA (0.5 ept) et un remplaçant du chef DPMA (0.5 ept), financés conjointement par la Ville de Lausanne et l'Etat de Vaud, via la Direction générale de la santé (DGS)
- deux responsables technique et administratif (2 x 0.5 ept), financés entièrement par l'Etat de Vaud, via la DGS
- un instructeur sanitaire (0.5 ept) financé entièrement par ECA.

Dans le cadre de l'événement sanitaire particulier:

- un adjoint opérationnel au médecin ORCA / DIAM, financé entièrement par l'Etat de Vaud, via la DGS.

Evolution de l'effectif du personnel volontaire

2014	2015	2016	2017	2018
64	74	71	71	68

L'effectif autorisé des volontaires du DPMA est de 75 personnes au maximum (hors des postes professionnels). Il se répartit en trois catégories distinctes:

- médecins (15 personnes)
- professionnels de la santé (40 personnes)
- secouristes (20 personnes).



Outre la mise en place et l'activation du poste médical avancé, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées:

- soutien sanitaire opérationnel au profit des intervenants, lors d'interventions des sapeurs-pompiers
- décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique
- mise en place de dispositifs médico-sanitaires (DMS) lors de manifestations importantes
- représentation de la Ville de Lausanne au Bureau Sanitaire des Manifestations (BuSaMa)
- représentation du SPSL et de la DGS dans la Commission Technique Opérationnelle Romande (CTOR), du Groupe Romand d'Intervention Médicale en cas de Catastrophe (GRIMCA).

Dans le domaine de l'événement sanitaire particulier:

- planification des services de piquet et formation des ambulanciers chef des secours (ACS), lesquels proviennent de l'entité Ambulance.

Interventions - Engagements

Les missions dans le cadre du soutien sanitaire opérationnel (SSO) constituent cette année encore la majorité des interventions réalisées, avec 53% (70% en 2017).



Types d'interventions - Engagements

	2017	2018
Soutien sanitaire opérationnel (SSO)	31	15
Poste médical avancé (PMA)	3	2
Dispositif médico-sanitaire (DMS)	5	6
Premier répondant	5	5

Les 20km de Lausanne ont été marqués par la prise en charge quasi simultanée de deux arrêts cardio-respiratoires. Le DMS déployé et adapté depuis des années au profit des participants de cette course populaire a permis une prise en charge optimum de ces deux patients. Ils ont été transportés en milieu hospitalier après avoir retrouvé une activité cardiaque sur le site même de l'intervention. Ils ne conservent aucune séquelle de cet événement.

Le 18 mai, le chef d'engagement DPMA de piquet a participé comme « premier répondant » à deux missions pour des arrêts cardio-respiratoires en zone rurale, sur demande de la centrale 144, réduisant ainsi le temps d'accès à des soins d'urgence.

Collaborations (internes et externes)

Les principaux partenaires externes du DPMA sont la DGS et l'ECA. La DGS est l'interlocuteur privilégié de l'entité, non seulement au travers du subventionnement institutionnel de celle-ci, mais également en termes de politique sanitaire, de demandes de prestations particulières et par une gouvernance conjointe entre la direction du SPSL et la DGS, via la cellule cantonale ORCA sanitaire (CCOS).

L'ECA assure le développement du SSO, notamment en termes de prévention et de mise à disposition de cours et matériel spécifique. L'instruction sanitaire des sapeurs-pompiers vaudois représente un défi conjoint entre l'ECA et le DPMA, visant à augmenter le niveau de compétence des intervenants.

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec diverses institutions ou services de la Ville, tels que :

- Police municipale de Lausanne
- Gendarmerie vaudoise
- Gardes-bain des piscines
- Etat-major DIAM
- Service de la sécurité civile et militaire (SSCM)
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne
- ESAmb à Genève, HESAV

- Institut et Haute école de santé La Source



- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances (ARESA)
- Académie latine des sapeurs-pompiers (ALSP)
- Service sanitaire coordonné (SSC) et l'armée suisse.



De nombreux enseignements ont été dispensés aux entités du SPSL, tant au profit des sapeurs-pompiers professionnels que de la protection civile.

La collaboration avec les entités desservant les véhicules de soutien sanitaire (VSS) romands, dont font partie les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud se poursuit, avec notamment la réalisation et la mise en service d'un cinquième VSS pour le Haut-Valais.

Une étroite collaboration avec le canton de Genève s'instaure également afin d'uniformiser le matériel et in fine, acquérir un VSS, à l'horizon 2020.

Dans le domaine de la formation, le DPMA pilote également le Groupe romand de formation (GRF), lequel vise à uniformiser les connaissances et compétences des intervenants sanitaires en cas d'événements majeurs.

Le DPMA préside également la Commission technique opérationnelle du GRIMCA.

Les Groupes d'appui samaritain (GAS), affiliés à l'Association cantonale vaudoise des samaritains (ACVS), sont eux aussi des partenaires dans l'exploitation du poste médical avancé lors d'événements majeurs. A ce titre, le DPMA assure leurs formations spécifiques dans ce domaine.

Matériel et équipement

De nouveaux sacs d'intervention ont été élaborés afin de mieux répondre aux contraintes spécifiques d'engagement lors de DMS. Plus ergonomiques, ils sont mieux adaptés au travail effectué par les patrouilleurs sanitaires.

Le remplacement et la mise à jour des détecteurs de monoxyde de carbone ont été opérés, afin de maintenir notre compétence dans ce domaine.

L'aménagement des VSS a été optimisé et mis en conformité, selon les demandes de la CTOR, gagnant ainsi en efficacité.

Véhicules

Un véhicule destiné au chef d'engagement DPMA a été mis en service. Celui-ci permet d'améliorer la réponse opérationnelle en offrant un support adéquat aux actions de conduite ainsi qu'un équipement sanitaire adapté. Il est subventionné à hauteur de 50% par la DGS, par amortissement sur cinq ans.



Formation

Près de 2'300 heures de formation continue ont eu lieu, au travers du programme réalisé par la Commission Formation et Domaine médical (ForMed). Deux chefs d'engagement ont pu participer au cours de conduite de véhicules d'urgence, organisé par la Gendarmerie vaudoise à Tourtemagne/VS.

Le cours Trauma First Response (TFR) a été dispensé au personnel infirmier et secouriste afin d'uniformiser les pratiques dans la prise en charge traumatique.

L'intégration des chefs d'engagement DPMA aux formations des officiers de permanence du service a permis de fructueux échanges et une meilleure connaissance des compétences des collègues d'autres entités.

La formation continue des ACS-MCS a porté sur les documents de conduite et le nouveau système de gestion des patients « système d'information et d'intervention » (SII) de la Confédération.

Les cours dispensés par l'EMCC ont été suivis par les ACS-MCS ainsi que les chefs d'engagement DPMA.



Spécificités

Du côté des activités particulières, il convient de relever les thématiques suivantes:

- la formation de différents SDIS aux nouveaux kits « AMOK », destinés à la prise en charge de patients victimes d'hémorragies importantes

Les dispositifs sanitaires (planification et exploitation) pour les manifestations suivantes:

- Assemblée générale Nestlé, 20 km de Lausanne, Fête nationale, Triathlon de Lausanne et Lausanne Marathon



- la participation à la formation des équipes sanitaires du maintien de l'ordre (ESMO) de la Gendarmerie vaudoise, à St-Astier (France), ainsi qu'aux formations préalables du groupe
- la participation au cours de formation destinés aux ACS-MCS (CSAM)
- la participation à l'exercice cantonal ORCA «TMD 2018»
- la Journée technique romande (JTR), organisée cette année par le DPMA au profit de l'ensemble des entités romandes
- la présentation du VSS à Genève dans le cadre des journées techniques du SSC
- la journée de formation sanitaire des Jeunes sapeurs-pompiers des SDIS de Lausanne-Epalinges et Mèbre
- la journée «Osez tous les métiers»
- la participation au Léman running tour, dans le cadre du Téléthon 2018, en collaboration avec le SDIS Oron – Jorat.





POLICE DU FEU

PRINCIPALES TÂCHES

- faire appliquer les directives des Associations des établissements cantonaux d'assurance incendie, de l'ECA ainsi que les dispositions légales communales et cantonales

Généralité

La police du feu, équipe de 4 collaborateurs, conseille les architectes lors de l'établissement d'avant-projets de construction, examine les dossiers de mise à l'enquête et émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, elle valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.) imposées aux organisateurs.

Statistiques

	2014	2015	2016	2017	2018
Dossiers de construction ou de transformation	604	649	607	502	686
Séances diverses	402	502	378	395	381
Visites de fin de travaux	532	488	409	288	254
Visites sur site pour prise de décision	25	150	49	43	64
Examens de situation et visites pour des manifestations	616	551	594	450	679
Dossiers d'intervention Ecaplan	54	55	45	35	46
Modifications de dossiers d'intervention	252	385	394	342	350
Mises en service de détection	54	35	40	51	34
Exercices d'évacuation	12	14	16	16	14

La délivrance de permis de construire, d'habiter, d'utiliser sont des prestations facturées aux différents demandeurs. En revanche et dans certains cas, les manifestations culturelles ou sportives dont la Ville de Lausanne est organisatrice ou partenaire, bénéficient de la gratuité des prestations de la police du feu, sur validation de la Municipalité.





CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA

PRINCIPALES TÂCHES

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des utilisateurs)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

Locations

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit:

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud
- sapeurs-pompiers (notamment au travers des formations ECA) avec le simulateur incendie
- utilisateurs externes.



Répartition des locations

Jours de location

2017	2018
291 (41 samedis et 22 dimanches)	313 (44 samedis et 29 dimanches)

Nombre de personnes ayant bénéficié des infrastructures

2017	2018
18'512	19'884

Le nombre de jours de location d'infrastructures est en légère augmentation, tout comme le nombre d'utilisateurs.

La fréquentation du simulateur incendie contribue en grande partie à cette fréquentation (venue des SDIS de l'ensemble du canton, les soirs de semaine et le samedi).

Repas

	2017	2018
Personnel de La Rama (CFR ET PCi)	2'338	2'314
Livrés	5'784	5'587
Utilisateurs sans infrastructures	2'233	1'989
Utilisateurs avec infrastructures	4'753	4'920
ECA	3'831	3'867
Total	18'939	18'677

Le nombre de repas préparés par les cuisiniers du CFR est en légère diminution par rapport à 2017 (- 1.40 %).

748 cocktails dînatoires ont également été confectionnés par la cuisine du CFR.

Repas confectionnés au profit des intervenants

Quelque 330 repas ont été confectionnés par les cuisiniers, au CFR, puis acheminés et distribués directement sur site, lors du déclenchement du Plan Grand Froid (119) et des intempéries du mois de juin (211).

Restauration collective durable

En regard de la déclaration de principes adoptée par la Municipalité, la restauration collective durable (RCD) a été poursuivie au CFR. Pour rappel, les principes de base sont les suivants:

- approvisionnement de proximité
- valorisation du patrimoine et du savoir-faire culinaire régional
- économie locale renforcée
- modes de production plus respectueux de l'environnement et de la santé.

Entretien du site – quelques réalisations

- rénovation complète de 1 salle de 16 places
- rénovation du local «vestiaires»
- rafraîchissement des peintures du restaurant
- pose de cloisons vitrées et de portes pour délimiter l'«espace restaurant»
- diverses améliorations en cuisine, par l'achat de matériel et ustensiles de cuisine
- remplacement du mobilier extérieur du restaurant.





POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demande des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures

Cessation des activités commerciales

Dans le cadre d'un regroupement des professions liées au domaine funéraire, une synergie entre trois services/offices (SPADOM, Office des incinérations et des inhumations, PFO) a été décidée par la Municipalité, avec pour effet une cessation des activités commerciales le 1^{er} août 2018.

Dès cette date, la totalité des conventions pour obsèques futures sont garanties et assumées par notre office.

Les levées de corps sur appels de police, gendarmerie et ambulance sont maintenues, de par leur caractère urgent, ainsi que les interventions concernant les mandats pour personnes indigentes.

Pour cette future synergie, différentes rencontres et travaux ont été entrepris durant le dernier trimestre pour faciliter le passage et l'intégration dans les meilleures conditions au sein du nouvel Office des prestations funéraires lausannoises (OPFL).

Révision des conventions pour obsèques futures

A la suite de la décision de la Municipalité de la cessation des activités commerciales, l'ensemble des mandants a été informé individuellement par courrier officiel de la Direction de la sécurité et de l'économie, de l'assurance du maintien et de l'application des prestations à fournir selon les termes de leur convention. La finalisation de la mise à jour et du contrôle des coordonnées complètes de l'ensemble des mandants arrive à son terme.

Conception:

Michel Gandillon

Maquette:

F. Joudié - Graphic Design
1010 Lausanne

Illustrations et photographies:

Eric Jaquerod
Groupe audiovisuel / sapeurs-pompiers
Marino Trotta / ville de Lausanne
SPSL

Textes et graphiques:

Pierre-Antoine Hildbrand
Sylvain Scherz
Gérard Clerc
Mehdi Jaccaud
Philippe Robadey
Marc-André Marchand
Jean-Gabriel Clouet
Alain Brasey
Frédéric George
Michel Gandillon

Relecture BAT:

Mercedes Muñoz
Michel Gandillon

www.lausanne.ch/spsl

SPSL

NousSommesPRE

 @spslausanne  @securitelausanne  @LausanneSE